

Le mardi 5 décembre 2006

Effet boule de neige...

La MRC Bonaventure veut obtenir une meilleure compensation pour l'installation d'éoliennes sur son territoire.

Cartier Énergie Éolienne souhaite implanter 12 de ses 73 structures de son projet de Carleton en dehors des limites municipales de la ville. Ces 12 éoliennes se retrouveraient sur le territoire non organisé de la MRC de Bonaventure.

Dans le protocole d'entente qu'elle a fait parvenir à la MRC, l'entreprise propose une compensation financière de mille dollars par année pour chacune de ses infrastructures.

Le préfet de la MRC, Jean-Guy Poirier juge cette redevance insuffisante. Il a l'intention de convaincre Cartier Énergie Éolienne de revoir à la hausse cette offre de compensation.

Jean-Guy Poirier va même plus loin : si Cartier Énergie Éolienne refuse d'augmenter le montant des redevances, la MRC pourrait alors prendre des mesures visant à empêcher l'entreprise à s'installer sur son territoire.

Si elle parvient à une entente avec le promoteur, la MRC de Bonaventure a l'intention de verser l'argent provenant des redevances du projet éolien dans un fonds réservé spécifiquement aux projets de développement économique. **CIEUFM**

Pas avant la mi-décembre

Il faudra attendre jusqu'à la mi-décembre avant de connaître l'évaluation du Forestier en chef concernant la nouvelle possibilité forestière de la région gaspésienne.

Mercredi, Pierre Levac déposera au ministre Pierre Corbeil le résultats de ses calculs sur la capacité de production à long terme de la forêt publique québécoise.

Deux jours plus tard, le Forestier en chef rendra public ces résultats provinciaux. Lors de cette conférence de presse, qui se tiendra à Roberval, Pierre Levac dévoilera aussi les chiffres régionaux pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord.

Il procédera par la suite à une mini-tournée de la province pour dévoiler les résultats des autres régions concernées par cette révision de la capacité de production de la forêt publique. Pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, la présentation n'aura lieu que le 14 décembre, à Matane.

Le ministère des Ressources naturelles se base sur le calcul de la possibilité forestière pour déterminer le volume de bois que les entreprises peuvent prélever en forêt publique.

Le rapport Genest sur la réorganisation de l'industrie forestière gaspésienne a déjà anticipé une compression de 20 % de la possibilité forestière de la région d'ici 5 ans.

CIEUFM

Un conseiller municipal harcelé

Mise à jour le mardi 5 décembre 2006, 10 h 46 .

Sûreté du Québec. Depuis deux mois, il a été victime de divers incidents qui seraient en lien avec sa position sur le développement éolien.

Stéphane Patenaude a d'abord trouvé des clous dans le stationnement de sa résidence. Une plainte non fondée a ensuite été déposée à la Direction de la protection de la jeunesse au sujet de sa fille. La DPJ est intervenue à l'école, sans en parler à M. Patenaude et à la direction de l'école.

Récemment, au moment où il participait à la manifestation du groupe Éole prudence à Baie-des-Sables, M. Patenaude a reçu un appel l'informant que son casier judiciaire était distribué dans plusieurs lieux publics de Mont-Louis, dont le bureau de poste. La même journée, un faux appel d'urgence a été fait à la centrale 9-1-1 pour rapporter un incendie à sa résidence.

Le casier judiciaire de Stéphane Patenaude contient une infraction, un vol qualifié commis il y a 23 ans, lorsqu'il avait 18 ans. Les autres informations du dossier ont un lien avec le Code de la route.

M. Patenaude croit que ses démêlés avec le conseil municipal sur la construction d'un parc éolien à Mont-Louis par la compagnie Northland Power sont au coeur de cette affaire.

Le conseiller pourrait démissionner au cours des prochains jours. **Radio-Canada**

Plus d'argent pour les Beaucerons



Elle embauche une douzaine d'employés et projette cette année d'augmenter la fabrication de meubles d'environ 20 %.

L'an dernier, 365 mètres cubes de bois ont été transformés en meubles. Le directeur de l'entreprise, Harold Truchon, espère augmenter ce volume à 500 mètres cubes cette année.

Malgré le succès que connaît Sapin des Monts, M. Truchon garde la tête froide: « Actuellement, la demande est grande. On gère la croissance, mais parfois dans le meuble, c'est souvent des booms saisonniers. On gère avec la tête froide-là », dit-il.

Les frontières du marché de la MRC de Matane ont été dépassées. Sapin des Monts vend maintenant ses produits dans tout l'Est du Québec. Dans 80 % des cas, la production est faite sur mesure, aux goûts des clients.

D'ici deux ans, Sapin des Monts, qui prend son bois dans la région, souhaite obtenir une certification environnementale. **Radio-Canada**

Roland Haché reçoit un ultimatum

La semaine dernière, la province a approuvé les tests de brûlage que Bennett a fait ce printemps. Pour les opposants à Bennett, ces tests demeurent invalides. Selon eux, les sols contaminés qu'à utilisé Bennett ne contenaient pas tous les produits qui seront éventuellement traités à Belledune. - Florian Levesque -Environnement Vie. "Si il n'y a pas de BPC au départ comment Bennett peut après ça dire ben on a un équipement qui peut contrôler les BPC. Ils ne sont pas capables de le dire et le ministère de l'environnement et le personnel est pas capable de le prouver. Ca veut dire que s'ils ne sont pas capables de le prouver c'est invalide scientifiquement. Et indépendamment qu'est-ce que le ministère peut dire, ça ne marche pas."

Le ministre de l'Environnement a écouté les écologistes pendant près deux heures. Roland Haché - ministre de l'Environnement: "Il semble que le groupe Environnement Vie a d'autres préoccupations au niveau de ces tests là et certainement mon rôle comme ministre c'est d'apporter ces inquiétudes là au ministère et c'est ce que je vais faire."

Le ministre Haché a jusqu'au 5 janvier prochain pour fournir des réponses aux questions qui lui ont été posées par les écologistes. C'est l'ultimatum qui lui a été lancée. Mais, de ce côté, le ministre a refusé de s'engager.

Roland haché - ministre de l'Environnement.: "Je ne suis pas celui qui va prendre des engagements qui sont en dehors de mon contrôle."

Une chose est cependant bien certaine. C'est que les écologistes et tous ceux qui s'opposent à la venue de l'incinérateur de Bennett à Belledune ne sont pas à la veille de baisser les bras.

Luc Potvin Coalition retour à l'expéditeur: "Ah non non non soyez assurés de ça comme on le rappelait au ministre il est le 5ième ministre à passer dans ce dossier là et nous les ministres passent mais nous on reste."

Jamais un projet n'aura suscité autant de controverse au Nouveau-Brunswick. Ses opposants, qui sont plus de 50 mille, pensaient bien que le vent changerait de direction avec l'arrivée au pouvoir des Libéraux. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit

avec l'arrivée au pouvoir des Libéraux. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit.

Réjean Hébert, CHAUTVA

Les impacts d'un moratoire sur le développement éolien

Baie-des-Sables, vendredi dernier. Une trentaine de manifestants demandent au gouvernement un moratoire. Ils estiment que le développement éolien se fait de façon précipitée.

Mais du côté de l'industrie, on digère mal les critiques de la dernière semaine. Chez la firme Kwatroe, à Gaspé, une vingtaine d'ingénieurs et techniciens travaillent principalement dans ce secteur. Un moratoire sur les projets, c'est la moitié du chiffre d'affaires qui disparaît.

Martin Crousset, ingénieur chez Kwatroe consultants «Je pense que ces gens-là qui font des manifestations doivent être conscients qu'en faisant de tels gestes, ça peut avoir des impacts importants pour notre région.»

Actuellement en Gaspésie, les projets éoliens génèrent au moins 500 emplois, souvent pour des jeunes, comme l'ingénieur Chris Morris, des jeunes qui sont difficile à garder en Gaspésie en raison du manque d'emplois. Par exemple, l'usine de pales éoliennes LM Glasfiber à Gaspé, plus de 200 emplois. Celle de Marmen à Matane, qui construit les tours, 165 emplois, Transports SRS, à Murdochville, 49 emplois. Sans compter des firmes comme Pesca environnement, maintenant spécialisée en éolien. Le maire de Gaspé, François Roussy, estime que la perte de ce créneau, ferait mal à la Gaspésie.

François Roussy, maire de Gaspé«Parce que nous, on considère concrètement, que ce n'est pas anarchique le développement qu'il y a présentement, il y a toujours place à l'amélioration, mais c'est sûr que sur l'aspect spécifique des redevances, on le dit depuis le début, Hydro-Québec aurait dû réglementé.»

Et quant à ces redevances moins élevées qu'en Ontario, on soutient que la grogne exprimée ne serait pas la voix de la majorité.

Martin Crousset, ingénieur chez Kwatroe consultants:« Je pense qu'il faut entendre aussi ces gens-là, qui n'ont pas nécessairement le temps de se déplacer dans les manifestations et qui ne cherchent pas les coups d'éclat.»

Après vérifications, Hydro-Ontario verse 9 cents du kilowatt/heure aux producteurs, comparativement à six cents et demie au Québec. Et autre détail pour expliquer cet écart, le fait qu'en Ontario il y a beaucoup moins de terres où il y a des forts vents, ce qui fait, qu'en bout de ligne, leurs propriétaires reçoivent davantage pour accueillir des éoliennes.

Martin Toulgoat, CHAUTVA